



L'ECHO DE **Gex**

≡ SOMMAIRE

03

GEX, MA VILLE

04

RETOUR EN IMAGES

06

LES ÉCHOS
DU CONSEIL

07

**RENFORCEMENT
DE LA LUTTE
CONTRE LES DÉPÔTS
SAUVAGES SUR
LA COMMUNE**

08

DOSSIER :
**LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE
AU CŒUR DES
PRÉOCCUPATIONS
DE LA VILLE**

10

LES GEXOIS

12

**ZOOM SUR
LA NÉOSPOROSE,
MALADIE QUI
INQUIÈTE LES
AGRICULTEURS**

13

LA TRIBUNE
GEXOISE

14

AGENDA



À noter

Appel à candidatures

La Ville lancera prochainement un appel à candidatures pour l'exploitation du chalet de la Poudrière (petite restauration et boissons sur la période 2025-2028).

Pour les candidats intéressés, l'annonce contenant toutes les informations utiles sera mise en ligne fin août / début septembre sur le site internet de la Ville :

<https://www.gex.fr/marches-publics/>

Hommage à M. Antonio Fernando RIBEIRO DE MACEDO

Patrice DUNAND, Maire de Gex, a la tristesse de vous faire part du décès de M. Antonio Fernando RIBEIRO DE MACEDO, adjoint technique à la Ville depuis 2004. Il avait intégré la collectivité en qualité de saisonnier en 2004 en tant qu'agent de voirie au Centre Technique Municipal avant d'évoluer en adjoint technique principal.

Patrice DUNAND, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

Édito



Chères Gexoises, chers Gexois,

La municipalité émet le vœu que ces vacances d'été soient réparatrices pour chacune et chacun d'entre vous.

Après ce début de vacances marqué par des échéances électorales mouvementées, notre pays a accueilli les Jeux Olympiques qui ont braqué les projecteurs du monde entier sur la France, une Nation plus que jamais en proie au doute quant à son avenir et une certaine lassitude face à des difficultés toujours plus grandes, propices à la division et à une certaine radicalisation du débat public.

La prochaine rentrée sera compliquée à bien des égards.

Plus que jamais, la proximité et la décentralisation doivent retrouver toute leur place dans le nouveau souffle qui est nécessaire pour redonner espoir et courage pour la mise en place des politiques qui font le quotidien des Français. Plus personne ne croit à un État hypercentralisé, dont les capacités d'actions sont plombées par une évolution catastrophique des déficits et de la dette, faute de réformes structurelles maintes fois promises et jamais vraiment mises en œuvre.

Gageons qu'au pied du mur, un sursaut salutaire vienne rapidement remettre notre Nation sur la voie fédératrice de la Concorde et d'une vision partagée à un projet d'avenir alliant l'ambition de la réussite pour notre pays qui a tant d'atouts, et l'équité entre ses concitoyens dans le partage de ses richesses.

Bonne rentrée et bonne année scolaire à tous,

Très amicalement,

Patrice Dunand

MAIRE DE GEX, PRÉSIDENT DE PAYS
DE GEX AGGLO, CONSEILLER RÉGIONAL



Mairie de Gex, 77 rue de l'Horloge – BP 407 – 01174 GEX CEDEX – 04.50.42.63.00 –
www.ville-gex.fr – mairie@ville-gex.fr / Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND,
Maire et Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint / Nombre d'exemplaires : 7500 / Photos :
commission Communication / Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Emmy FIGAROLIO,
Jérémie VENARRE, Sandrine TAISNE / Conception graphique et mise en page :
Avant Midi / Impression : Gonnet Imprimeur



MOBILITÉS

HéLéman : le covoiturage sans contraintes

Déployé en février 2024 dans le Pays de Gex, le dispositif de covoiturage HéLéman propose un nouveau service de transport gratuit et sans réservation, venu faciliter la vie des Gessiens. Avec ses 18 arrêts dispersés sur le territoire, HéLéman permet à tou(te)s de profiter de ce système de covoiturage. À travers l'application mobile, les conducteurs partagent leurs sièges libres en temps réel avec des passagers qui vont dans la même direction, au même moment.

Le plus ?

HéLéman ne fonctionne pas comme les services de covoiturage classique puisque les passagers n'ont pas besoin d'effectuer de réservation à l'avance. S'ils souhaitent covoiturer, il leur suffit de se présenter à l'arrêt HéLéman le plus proche de leur site et de saisir leur trajet sur l'application une fois à l'arrêt pour informer les conducteurs de leur présence. Les conducteurs sont informés des passagers sur leurs trajets via l'application et les panneaux lumineux installés au niveau de chacun des arrêts.

Une nouveauté sur la ligne Pays de Gex

Un nouvel arrêt HéLéman a été installé dernièrement au niveau de l'arrêt Gex Centre, devant l'hôtel-restaurant Le Bellevue. Il offre désormais la possibilité

aux utilisateurs de covoiturer de Gex jusqu'à Divonne-Les-Bains depuis le 22 juillet dernier. Ouverte depuis quelques mois, cette ligne voit défiler de plus en plus de conducteurs et passagers au quotidien. Afin d'accélérer cette dynamique, HéLéman recherche davantage de conducteurs réguliers afin de garantir un faible temps d'attente aux passagers et inciter les habitants à se lancer. L'application HéLéman Covoiturage quotidien est téléchargeable gratuitement sur les stores. À vous de jouer !

➤ Plus d'informations sur www.covoiturage-leman.org ou au 0481 6951 00

Rejoignez la communauté HéLéman sur le groupe Facebook HéLéman Pays de Gex - Covoiturage.



VIE CITOYENNE

Réunion publique secteurs hauts : compte rendu

La dernière réunion publique s'est tenue le 12 juin dernier en salle du Souvenir à destination des habitant(e)s des secteurs Rogeland, La Faucille, Creux du Loup et Perdtemps où étaient présents plus de 60 participants. Monsieur le Maire et les Élus ont évoqué les projets réalisés, en cours et à venir dans ces secteurs et répondu aux questions des habitant(e)s.

➤ Retrouvez le compte rendu de cette réunion de quartier sur www.gex.fr, rubrique > Les réunions publiques.

Élections législatives 2024 : résultats

Retrouvez les résultats des deux tours à Gex sur www.gex.fr en scannant le QR code ci-contre.



PISCINE MUNICIPALE

Changement d'horaires

La Ville recherche toujours activement deux maîtres-nageurs sauveteurs pour sa piscine municipale. Actuellement en sous-effectif, la piscine devra subir des perturbations au mois d'août. L'établissement sera ouvert du lundi au vendredi exclusivement les après-midi, de 14h à 18h30. Il sera contraint de fermer tous les week-ends du mois d'août, ainsi que du mercredi 14 au dimanche 18 août inclus. S'agissant du mois de septembre, les horaires sont encore incertains mais la Ville met tout en œuvre pour rétablir les horaires habituels d'ouverture au public. Les groupes scolaires ne seront pas impactés par ces perturbations à la rentrée et leurs cours hebdomadaires seront assurés.

➤ Toutes les actualités de l'établissement sont accessibles en ligne sur www.gex.fr.

Vous Y ETIEZ



① 24 > 27 mai

496^e Fête de l'Oiseau

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, élections de la Royauté 2025, corso médiéval, fête foraine... Cet événement historique a enchanté petits et grands et animé les rues de Gex.

② 1^{er} juin

Fête des associations

De nombreuses associations gessiennes se sont réunies à l'espace Perdtemps et proposaient démonstrations, initiations et inscriptions pour la rentrée 2024.

③ 15-16 juin

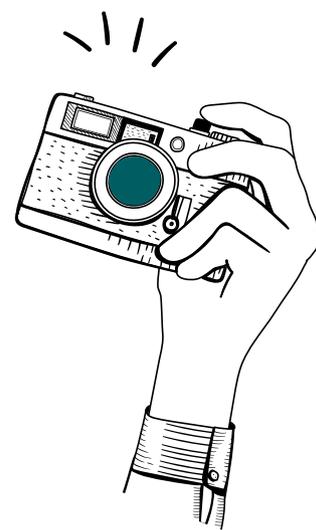
7^e Fête Médiévale

Ce week-end sur le thème médiéval proposait de nombreuses animations immersives pour toute la famille : marché médiéval, vie de camp, combats en armure, danses médiévales...

④ 20 juin

Le Conseil Municipal Jeunes à Paris

Pour clôturer en beauté le mandat du CMJ, nos jeunes élus étaient en visite à la Capitale. Ils ont eu l'occasion de visiter le jardin du Luxembourg et le Sénat où ils ont été accueillis par le sénateur Patrick CHAIZE.



5



⑤ *21 juin*

Fête de la Musique

Reggae, Jazz, Pop Rock, Rumba gitane... Divers types de musique ont résonné dans le centre-ville, l'occasion de célébrer l'arrivée de l'été dans une ambiance festive et conviviale.

⑥ *27 juin*

Concert jeunes talents

Les jeunes musiciens du collège Charpak ont animé la place de la Visitation avec de nombreux morceaux variés et reprises pop rock.

⑦ *10 juillet*

Ciné plein air « Super Mario Bros »

Malgré un repli à l'espace Perdtemps en raison des conditions météo instables, plus de 100 spectateurs étaient au rendez-vous pour la projection du film Super Mario Bros (2023).

⑧ *13 juillet*

Fête nationale Soirée dansante

Après la cérémonie de commémoration de la Fête nationale, un public nombreux s'est réuni à l'espace Perdtemps pour la traditionnelle soirée dansante et le feu d'artifice.



LES DU *échos conseil*

3 juin

Le Conseil municipal,

- élit Monsieur Christian PELLÉ président de séance préalablement aux débats sur le compte financier unique de la commune et du budget annexe Forêt du maire ;
- adopte le compte financier unique pour les comptes de l'exercice 2023 du budget général de la commune ;
- adopte le compte financier unique pour les comptes de l'exercice 2023 du budget annexe de la Forêt ;
- décide d'affecter définitivement les excédents de fonctionnement constatés au budget principal et au budget annexe Forêt ;
- accepte la rétrocession d'une concession funéraire de 2 places proposée par Monsieur le maire ; autorise Monsieur le maire d'établir l'acte de rétrocession ; précise que la somme de 337,50 euros fera l'objet d'un remboursement ;
- approuve l'actualisation des tarifs du cinéma municipal Le Patio ;
- décide d'attribuer à l'association « Noctambus » une subvention complémentaire d'un montant de 3 700 euros ;
- approuve les modalités de gratification attribuée aux stagiaires ;
- approuve la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux et installations sportives entre la Ville et le Tennis Club de Gex ;
- approuve la convention de partenariat et de mise à disposition pour l'utilisation et la gestion de la structure d'escalade de l'espace Perdtemps, entre la Ville et l'association « Club Alpin Français du Pays de Gex » ;
- décide de poursuivre l'adhésion au service économe de flux du SIEA pour un montant total de cotisation de 1,66 €/an/habitant ; confie la collecte et la valorisation des certificats d'économie d'énergie au SIEA ;
- approuve l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables.

1^{er} juillet

Le Conseil municipal,

- approuve les modifications du budget général de la commune 2024 ;
- décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » avec le Centre de Gestion de l'Ain et Territoria Mutuelle, à effet du 1^{er} janvier 2025 ; accorde une participation financière à hauteur de 75 € bruts par mois, aux fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels ;
- approuve l'avenant au protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux (CMR) pour les interventions musicales dans les écoles ;
- approuve la convention avec l'association Cultures et Cinémas dans le cadre du Festival de cinéma des Cinq Continents ;
- approuve la convention de mise à disposition des locaux et installations à l'association « La Remise 01 », pour le Musée Départemental des Sapeurs-Pompiers ;
- approuve la convention avec l'éco-organisme CITEO relative à la lutte contre les déchets abandonnés diffus sur la commune de Gex ;
- acte l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'entretien des bâtiments communaux aux entreprises TEAMEX et DHN Nettoyage ;
- approuve l'avenant n° 2 avec la société DALKIA concernant les installations de génie climatique des bâtiments communaux ;
- admet à participer à la phase « offre » trois candidats, concernant la maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du groupe scolaire Perdtemps ;
- prend acte du dispositif 2025 de recensement de la population ; nomme le correspondant RIL, le coordinateur communal et le coordinateur adjoint ; décide de recruter les agents recenseurs.



Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux procès-verbaux des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage et sont publiés sur le site www.gex.fr.



LE CHIFFRE

14 000 €

C'est le montant que peut atteindre l'**amende encourue** pour un dépôt sauvage de produit chimique ou dangereux.



Renforcement de la lutte CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES SUR LA COMMUNE

Engagée dans la lutte contre les dépôts sauvages sur le territoire communal, la Municipalité dénonce un cruel manque de civisme qui ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années, malgré les nombreuses actions de prévention et de gestion des déchets menées par le SIVALOR et la Ville elle-même.

Cette pratique déplorable est pourtant constatée quotidiennement à divers endroits de la commune avec de plus en plus de déchets abandonnés sur la voie publique et à proximité des points de collecte. Ceux-ci sont devenus des zones insalubres, entraînant de nombreuses répercussions, notamment sur l'environnement et la qualité de vie de la population. Afin de lutter contre les dépôts sauvages de déchets sur la commune, la Ville a fait

le choix d'adopter de nouveaux outils de surveillance destinés à réduire ces actes d'incivilité. Courant juillet 2024, la Ville de Gex a ainsi fait l'acquisition de 5 caméras nomades avec pour objectif de détecter et de dissuader tout comportement illégal associé aux dépôts sauvages. Ces caméras de haute technologie se déclenchent automatiquement dès qu'un dépôt sauvage survient dans la zone sous surveillance, de jour comme de nuit. Après identification du véhicule ou du piéton à l'origine du dépôt, le contrevenant reçoit un courrier d'information étayé et dispose d'un délai de 10 jours pour s'expliquer, le cas échéant. Au terme de cette procédure contradictoire, une amende administrative peut être prononcée à son encontre, dont le recouvrement est assuré par le Trésor Public. Si l'infraction est commise à l'aide d'un véhicule, la loi prévoit dorénavant la responsabilité pécuniaire de son propriétaire et donc pas seulement de son conducteur.

Grâce à ce dispositif et à toutes les autres actions menées pour lutter contre ces incivilités, la Municipalité espère une réduction significative des dépôts sauvages pouvant aller jusqu'à - 80 %. Il est de la responsabilité de chacun de respecter les règles établies et de déposer ses déchets dans les contenants dédiés. La Ville compte sur la collaboration de tou(te)s pour préserver notre environnement et maintenir une commune propre et saine.

RAPPEL

Collecte des déchets et encombrants

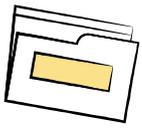
Plusieurs déchèteries dispersées sur le territoire du Pays de Gex sont accessibles gratuitement à l'ensemble des usagers sur simple présentation du badge, pour le dépôt de déchets encombrants ou toxiques.

- **Déchèterie d'Ornex** (264 rue de Perruet, ZAE de la Maladière) : 04 81 50 02 51
- **Déchèterie de Péron** (route de Lyon, ZA Pré Muny) : 04 50 59 14 64
- **Déchèterie de Saint-Genis-Pouilly** (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
- **Déchèterie de Versonnex** (route de Cessy) : 04 50 42 74 74

Ouverture au public :

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h45 - 18h (17h de novembre à février)
- Le samedi : 8h30 - 18h (17h de novembre à février)
- Le dimanche : 9h - 12h
- Fermeture les jours fériés.

La Ressourcerie d'Ornex (290 rue de Perruet, ZAE de la Maladière) est destinée à recevoir des objets et mobiliers en bon état et dispose également d'un espace vente où les usagers peuvent leur donner une seconde vie en les achetant/réutilisant. Contact : 04 81 50 02 51



La performance énergétique AU CŒUR



1 Projets de centrales photovoltaïques

Dans le cadre du Pacte pour la Transition et dans l'objectif de valoriser les énergies renouvelables, la Ville s'engage, depuis 2021, dans plusieurs projets photovoltaïques sur la commune. Suite à une étude réalisée en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), deux sites stratégiques ont été sélectionnés pour accueillir des ombrières solaires : le parking de Chauvilly et celui du gymnase du Turet. Récemment, la Ville a mené de nouvelles réflexions afin d'étendre ces installations solaires à d'autres sites à fort potentiel énergétique qui ont fait l'objet d'études approfondies.

Les ombrières solaires à Chauvilly et au Turet

La Ville a fait le choix de valoriser les espaces de stationnement de Chauvilly et du Turet avec des ombrières photovoltaïques, structures surmontées de panneaux solaires permettant de garer les voitures à l'ombre sur un parking tout en produisant de l'électricité verte.

Historique

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé fin 2021 au cours duquel quatre offres ont été analysées. Le conseil municipal a retenu l'offre de la SEM LÉA (Société d'économie mixte Les Énergies de l'Ain) pour l'occupation des parkings du Turet et de Chauvilly en vue d'y installer les ombrières photovoltaïques. Les travaux à Chauvilly ont débuté en mars 2024 et le premier panneau photovoltaïque a été posé officiellement sur les ombrières le 16 avril ; l'occasion d'inaugurer le lancement de ce chantier conséquent en présence du Maire Patrice DUNAND ainsi que d'autres acteurs impliqués dans le projet.



Parmi les divers projets en lien avec la valorisation de l'énergie solaire, l'installation à Chauvilly est la plus conséquente et est opérationnelle depuis juillet dernier.

Prévision des travaux

Le chantier des ombrières du Turet, quant à lui, démarrera prochainement pour une mise en service au premier semestre 2025.

CHAUVILLY

984 panneaux photovoltaïques
4 ombrières
2 022 m² de surface couverte par les ombrières
113 places couvertes
Production équivalente à **109 foyers**

TURET

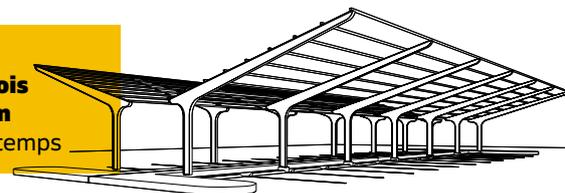
426 panneaux photovoltaïques
21 % de la consommation d'énergie au complexe du Turet

La toiture de l'espace Perdtemps

Prévision des travaux

La Ville envisage de réaliser les travaux de structure et couverture au cours du premier semestre 2025, qui seront suivis par les travaux d'installation de la centrale solaire le deuxième semestre de la même année, également avec la SEM LÉA.

Production équivalente à **5 fois** la consommation de l'Espace Perdtemps





DES PRÉOCCUPATIONS DE LA VILLE



Future salle des mariages



Future salle du conseil

Les terrains de tennis et la toiture de la salle multisport du Turet

Prévision des travaux

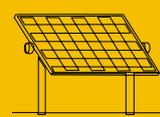
Les chantiers des deux projets devraient débuter en fin d'année 2024 pour une livraison prévue quelques mois plus tard.



TENNIS
Préau de 36 x 36 m 600 panneaux photovoltaïques
SALLE MULTISPORT
500 panneaux photovoltaïques

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Des panneaux solaires ont également été installés sur la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et fonctionnent en autoconsommation sur le bâtiment depuis juin 2023.



170 m²
de panneaux

Au total, les 6 centrales produiront 1 626 604 kWh par an. Cela représente :

- 77 % de la consommation électrique communale en 2023,
- 3 fois la consommation de nos éclairages publics,
- 21 fois le stade de Chauvilly.

2 Travaux de réaménagement et de rénovation thermique de l'Hôtel de Ville

Dans le cadre du décret tertiaire visant à réduire les consommations d'énergie, la mairie, ancien bâtiment de plus de 1 000 m², se trouve soumise aux obligations de travaux de rénovation énergétique.

Voici en quoi consisteront les travaux :

- Rénovation thermique des menuiseries extérieures.
- Isolation des combles, modification d'éléments de charpente pour aménager les combles en salle du conseil en amphithéâtre.
- Réhabilitation des chauffages électriques du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage avec des pompes à chaleur performantes.
- Réaménagement du 1^{er} étage en 3 bureaux et 1 open-space.
- Réaménagement du rez-de-chaussée en salle des mariages.

OBJECTIF

La Municipalité prévoit un objectif global de consommation (sur tous ses bâtiments) de **-40 % d'ici 2030.**

La mairie a mandaté le cabinet d'architecture ATELIER B pour la mission de Maîtrise d'œuvre en janvier 2022. Les travaux ont débuté en avril 2024 pour une durée estimée de 15 mois et devraient s'achever au cours de l'été 2025.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 544 459 € HT.

PARTENARIAT SPORTIF

Clément Génot : résultats saison 23/24 en ski alpinisme



Clément GÉNOT, jeune athlète gexoïse en partenariat sportif avec la Ville depuis l'été 2022, a réalisé une superbe saison de ski alpinisme.

Pour rappel, M. GÉNOT bénéficie du soutien financier de la Municipalité pour ses dépenses liées à sa pratique de son sport à haut niveau. La convention de partenariat sportif entre la Ville et l'athlète, approuvée en juillet 2022 pour une année, avait été reconduite par le conseil municipal pour la saison 2023-2024.

Voici quelques-uns de ses remarquables résultats obtenus lors de ses diverses compétitions cette saison :

- **Championnats de France** en sprint, individuel et vertical où il termine respectivement 7^e, 6^e et 5^e espoir ;
- **Championnats de France** en équipe où il termine vice-champion de France espoir, aux côtés de son coéquipier ;
- **Course avec la Belle Étoile** (massif de

Belledonne), 4 500 m de dénivelé en équipe de deux, où ils se classent 10^e.

Le mois de mars a été rythmé avec l'enchaînement de deux courses mythiques du ski alpinisme, en équipe :

- **Le Tour du Rutor** (Italie) sur 3 jours, 7 000 m de dénivelé ;
- **La Pierra-Menta** sur 4 jours avec 10 000 m de dénivelé, où ils ont terminé 18^e sur plus de 200 équipes (l'objectif était le top 20).

Clément GÉNOT a également participé le 14 avril dernier à la **Dynastar X3 Courchevel**, un triathlon de 2 000 m de dénivelé combinant vélo, trail et montée en ski de randonnée où il se classe 6^e. Suite à sa saison, Clément a refait le plein d'énergie grâce à une période de repos avant la saison estivale et commence déjà à préparer la prochaine saison d'hiver.

Un grand bravo à lui pour ces superbes performances !

ASSOCIATIONS

Inscriptions Gex Ski Club 2024-2025

Votre enfant souhaite pratiquer le ski et découvrir la compétition ? Ne manquez pas de l'inscrire avant le 30 octobre prochain. Orienté vers la compétition, le club se fera un plaisir d'accueillir votre enfant :

- À partir du niveau 3^e étoile pour les enfants nés avant 2014 ;
- À partir du niveau 2^e étoile pour les enfants nés après 2015.

À la suite de votre pré-inscription, le club vous recontactera en début de saison afin de faire passer les tests de niveaux avec les moniteurs ESF et valider l'inscription.

L'adhésion au ski club comprend :

- Le forfait saison Magic Pass (pour skier dans toutes les stations du massif jurassien et de nombreuses stations suisses)
- La licence de la Fédération Française de Ski pour accéder à la compétition et assurer en cas d'accident
- L'inscription aux compétitions
- Les cours de ski dispensés par les moniteurs ESF les mercredis et samedis
- Les stages de pré-saison (week-ends), de Noël (une semaine) et de février (une semaine)

En parallèle, le club est très actif au niveau de la vie associative de la commune et accueille des parents souhaitant accompagner leur enfant.

Rejoignez les membres du club et suivez l'actualité des jeunes sur le site www.gexskiclub.com, Facebook et Instagram.

➔ Infos et inscriptions : commission-sportive@gexskiclub.com

COMMERCE Boulangerie-pâtisserie REYGRABELLET : 140 ans

La boulangerie-pâtisserie REYGRABELLET a fêté ses 140 ans au mois de juin dernier. Pour l'occasion, une exposition retraçant l'histoire de l'entreprise familiale était installée du 6 au 9 juin dans les locaux à côté de la boutique.

Monsieur le Maire a remis la Médaille d'honneur, le Diplôme de la Ville ainsi que la Médaille du Commerce de l'Ain à Véronique et Paul REYGRABELLET pour le magnifique travail réalisé au sein de cette entreprise emblématique à Gex qui se transmet de génération en génération. L'occasion également de mettre en valeur un savoir-faire artisanal dont la renommée dépasse largement notre ville.



ASSOCIATIONS

La Gexoise : champions de France !

La Ville adresse ses félicitations aux sportifs du club de gymnastique La Gexoise qui ont brillé par leurs résultats à Mulhouse le 1^{er} juin, à l'occasion des Championnats de France de Gymnastique Artistique Masculine réunissant plus de 1 500 athlètes.

Léo GALOYER, Jules LAYAT, Owen DRYE, Théo Sofian EZAHR et Lamine DELORME ont concouru en équipe dans la catégorie Nationale B1 + 12 ans et ont été sacrés champions de France ! Un grand bravo à eux, mais aussi à leur entraîneur Yoann DUSSABLY et à l'ensemble du club.



Twirling Club La Gessienne : finale Championnat de France 2024

Rose a porté haut les couleurs de la ville de Gex au championnat de France National 2 qui se déroulait le 1^{er} juin. Elle concourait dans la catégorie soliste Minime et a terminé 11^e meilleure Minime de France. Félicitations à Rose pour son travail, son assiduité et bravo pour cette quatrième finale consécutive au championnat de France.

NOUVEAU COMMERCE



Candy's Gex

C'est le 21 juin dernier qu'Aurelia RAMOLI a ouvert sa boutique Candy's Gex dans la rue du Commerce. Aurelia a voulu créer un univers festif et magique dédié aux enfants. Vous trouverez un espace confiseries telles que guimauves, barbe à papa, dragibus, croco et autres bonbons de toutes les couleurs. Aurélie RAMOLI propose aussi des ateliers de loisirs créatifs sur le thème de la gourmandise et de la fête. Les enfants pourront manipuler différentes matières, papier, carton, peinture, paillettes..., pour fabriquer marques page, cornets de glace et bien d'autres choses encore, le tout dans la convivialité et la bonne humeur. Un espace salon de thé a été aménagé, notamment pour les parents, et ouvert à tous de 14h à 16h, sauf le mercredi. Vous pouvez également organiser l'anniversaire de votre enfant chez Candy's Gex le samedi. Par ailleurs, Aurelia continue bien sûr la confection de gâteaux en bonbons, sur commande et sur le thème de votre choix. La boutique ouvre un dimanche par mois, sur réservation. Ouvertures : Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h30
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h30

➔ 75 rue du Commerce

Tél : 06 31 75 62 13

Courriel : candysgex@gmail.com

Sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram

Tennis Club de Gex : signature convention de partenariat

Le 12 juin dernier, la Ville et le Tennis Club de Gex signaient officiellement une convention de partenariat et de mise à disposition d'installations sportives. La signature s'est effectuée en présence du Maire Patrice DUNAND, Georges DESAY, maire-adjoint aux associations et sports, et Éric BARBEY, président du club.

Afin d'encourager la pratique du tennis et du padel, la Ville met à la disposition du club diverses installations situées au Turet et à Perdtemps : 3 terrains de tennis et 2 pistes de padel en extérieur, 2 terrains couverts, 2 chalets ainsi qu'une subvention annuelle de fonctionnement votée chaque année par le conseil municipal, des avantages en nature estimés à hauteur de 87 328€ TTC/an.

En contrepartie, le club de tennis s'engage à assurer la pratique de son sport à diverses catégories d'âge, de l'initiation à la compétition, tout en promouvant la mixité, l'inclusion, le lien social et les valeurs du sport.

100 ans du club !

Le Tennis Club de Gex a fêté son 100^e anniversaire !

Le 23 juin dernier, le club s'est réuni autour de son président Éric BARBEY qui a souligné, aux côtés de M. le Maire, l'engagement de ses prédécesseurs, des professeurs et de tous les bénévoles qui ont fait perdurer et prospérer le club tout au long de ces 100 années. Le Tennis Club de Gex fait partie des associations les plus anciennes de la Ville et compte aujourd'hui 340 membres. Félicitations pour leur implication et pour cette longévité !





La néosporose, maladie QUI INQUIÈTE LES AGRICULTEURS



La néosporose est apparue il y a déjà quelques années dans les troupeaux de bovins. Les agriculteurs de Gex ne sont malheureusement pas épargnés.

Ainsi, Frédéric GROSFILLEX, dont la ferme est installée à Méribel, a eu récemment la mauvaise surprise d'apprendre que plusieurs de ses veaux avaient été contaminés par cette nouvelle maladie. Il s'inquiète du risque de la voir progresser dans son troupeau et tient à alerter sur ses dangers.

Mais qu'est-ce que la néosporose ?

C'est une maladie causée par un parasite, *Neospora caninum*, qui, comme son nom l'indique, est porté par le chien. Or, ce parasite se retrouve dans ses excréments que les vaches peuvent ingurgiter en mangeant de l'herbe dans les champs,

du foin ou de l'ensilage souillés par les déjections canines.

Si, chez le chien, dans la plupart des cas, la néosporose ne s'exprime pas, il en est tout autrement pour la vache. En effet, en France, la néosporose est la première cause d'avortement chez les bovins. Le risque d'avortement pour un bovin infecté est trois fois plus élevé que pour une vache saine. La maladie peut aussi, plus rarement, provoquer la naissance de veaux avec de graves troubles neurologiques.

La caractéristique de la néosporose est l'absence de symptômes. Elle n'est donc pas détectable visuellement par l'éleveur. Par ailleurs, il n'existe pas de traitement pour soigner le bétail. Les vaches sont donc atteintes à vie par cette maladie. Autre problème, la néosporose se transmet génétiquement de la vache au veau. Des générations de bovins peuvent donc se contaminer et faire progresser la maladie dans le troupeau sans que l'éleveur ne s'en aperçoive.

Face à cette situation, le GAEC GROSFILLEX a décidé de réaliser des

analyses sur l'ensemble de son troupeau pour dépister la maladie et détecter les vaches atteintes. Mais l'urgent est de couper la transmission du chien aux bovins. Pour cela, une seule solution, éviter que les chiens ne souillent les aliments des vaches. Pour préserver la santé des vaches, les agriculteurs comptent ainsi sur la responsabilité de tous pour adopter les bons gestes. C'est-à-dire ne pas promener son chien dans les prés, ou au moins, comme cela se fait, normalement, en ville, ramasser ses déjections. Il n'existe pas d'autres solutions.

D'autres dangers menacent la santé du bétail dans les champs. Les canettes en métal ou les bouteilles en verre jetées dans les prés risquent d'être mélangées à la nourriture des bovins, dans les bottes de foin par exemple. Bris de verre et bouts de métal peuvent causer de graves problèmes lorsqu'ingérés par les vaches, voire la mort de l'animal.

Par des gestes simples et en faisant preuve de civisme, nous pouvons protéger la santé des troupeaux.



LA TRIBUNE gexoise



GEX AVENIR 2020

Chères Gexoises, chers Gexois,

La compétence Touristique incombe à notre Agglomération. Pays de Gex Agglo mène une politique volontariste dans ce domaine, que ce soit dans l'aménagement 4 saisons au Col de la Faucille, tout comme sur les Monts Jura, avec les itinéraires de randonnées, le VTT, le Golf de la Valserine, le Plan Avenir Montagne, Voltaire, le Fort l'Ecluse et le CERN. La Ville, par sa position géographique et l'accueil d'une partie de la Station sur son territoire, est active dans l'appui à ce développement touristique :

- participation, avec Mijoux, au développement des infrastructures et activités au Col,
- développement de la voie verte et des parcours nature, pédestre et cyclable,
- accueil et soutien à La Remise 01, musée départemental des Sapeurs-Pompiers,
- entretien et mise à disposition des parkings pour le centre nordique de la Vattay avec Mijoux,
- liaison par transport en commun intra-communal (LUGE) avec le Col en saison,
- intégration de l'Office de Tourisme dans les locaux neufs de la Ville dès cette fin d'année.

Par ailleurs, les animations en centre-ville, les Associations et les Commerçants, ainsi que le marché alimentaire du samedi participent à l'attractivité touristique.

Notre forêt communale et sa valorisation, la réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura et notre statut de Ville-porte du Parc Naturel du Haut Jura, assure de la visibilité à l'attrait touristique.

En 2023, la Ville a mené une étude portant sur les possibilités de développement de son camping municipal. Samuel et Élise RINGOT, déjà gérants du camping « La Valserine » à Chézery-Forens, ont été retenus pour assurer la gestion du camping « Les Genêts ». Ils deviennent ainsi gestionnaires de deux des trois campings du Pays de Gex, pour une durée de 15 ans, avec un investissement conséquent.

Le camping s'appelle dorénavant « Domaine les Genêts », animé par une équipe dynamique, mutualisée sur les deux sites. Aujourd'hui, 12 mobil-homes sont déjà opérationnels, ainsi qu'une tente type « trappeur », permettant d'élargir l'offre touristique et l'ouverture annuelle sur l'hébergement locatif.

De son côté, la Ville prend en charge la rénovation complète des sanitaires ainsi que des travaux paysagers.

Des animations ouvertes à tous se déroulent sur la saison estivale et un service buvette et petite restauration sont proposés les fins de semaine.

Nous leur souhaitons une très belle première saison.

Très amicalement,

Pour GEX AVENIR 2020

Benoît Cruyppenninck et Patrice Dunand



MIEUX VIVRE A GEX

Dans le précédent numéro de l'Écho de Gex, nous vous appelions à voter aux élections européennes. Aujourd'hui, nous vous remercions de vous être déplacés.

En effet, 45,51% d'entre vous sont allés voter cette année alors qu'en 2019 vous n'étiez que 43,17%. Nous regrettons cependant le refus du Maire de lancer un appel à voter en raison d'une prétendue neutralité, mais qui accepte bien volontiers les financements européens des projets de la commune ou de la communauté d'agglomération. D'autres maires du Pays de Gex n'ont pas eu cette frilosité...

À ces élections, seules 7 listes sur 38 ont recueilli plus de 1% des votes des inscrits, soit un total de 18,88% pour les 3 listes "nationalistes" et de 21,7% pour les 4 listes "pro Europe".

Énergie, dialogue et respect sont des marqueurs de notre liste et nous voulons faire de Gex une ville conviviale, participative, protectrice de l'environnement et attachée à la cohésion sociale, c'est pourquoi il nous est difficile dans cet article de ne pas parler également des résultats des législatives.

L'extrême droite a vu son score passer de 6,19% à 16,04 % des inscrits aux premiers tours de 2022 et 2024. Une progression qui nous inquiète par la violence de son projet à l'opposé de nos valeurs démocratiques et républicaines. Cette année au deuxième tour, grâce au barrage républicain, l'extrême droite n'a obtenu que 82 voix de plus qu'au premier quand la candidate du front républicain recueillait 1329 voix supplémentaires.

Nous sommes soulagés de voir qu'au niveau national, l'extrême droite n'augmente pas suffisamment son score pour espérer gouverner. Mais n'oublions pas qu'à chaque niveau, ce résultat nous oblige à améliorer le cadre de vie et la qualité des services rendus à la population. Il est nécessaire pour ce faire et être plus efficace, de renforcer le lien entre élus/citoyens en intégrant plus étroitement les habitant-e-s à la décision publique.

Nous nous y attachons depuis notre élection et nous persévérons dans cette optique au niveau de Gex comme de l'agglomération du Pays de Gex.

Nous vous souhaitons de passer un agréable été.

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

Muriel Charre (muriel.charre.01@gmail.com) Christine

Garnier (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous

Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité
et Administration

Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics,
environnement et travaux
Lundi et jeudi : 10h30 - 12h

Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Mercredi : 16h - 18h
Jeudi : 9h30 - 11h30

Jérémy VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition
écologique Mardi : 18h30 - 20h

Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Mardi : 14h30 - 17h
Vendredi : 9h30 - 11h

Benoît CRUYPENINCK, 5^e adjoint

Économie locale
Lundi : 17h - 18h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités,
urbanisme
Jeudi : 9h - 17h

Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Lundi : 14h30 - 17h30
Jeudi : 9h - 12h

Virginie ZELLER, 8^e adjoint

Solidarités
Lundi : 9h - 11h30
Jeudi : 9h - 11h30

Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Jeudi : 17h - 19h

BLOC- notes

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Bibliothèque municipale Évasion

Lundi / jeudi / vendredi :
15h - 18h30
Mercredi : 9h30 - 11h30 /
15h - 18h30
Samedi : 9h30 - 11h30 -
04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie, 77 rue de l'Horloge,
01170 Gex
Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h /
14h - 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

Cinéma municipal Le Patio

51 avenue de la Gare, 01170 Gex
04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

Mairie

77 rue de l'Horloge BP 407
01174 Gex Cedex
Tél : 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.gex.fr
Du lundi au jeudi :
8h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h

Piscine municipale

04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables
sur www.gex.fr

Police municipale

Lundi et vendredi : 9h - 12h
Mercredi : 14h - 18h
04 50 42 63 09

Agenda



Concert été

Vendredi 2 août, 19h30-21h

Camping municipal Les Genêts

Dans le cadre de Gex fête l'été 2024, la Belle au bois
chantant, accompagnée de sa guitare, offrira un superbe
concert en plein air, proposant un répertoire revisité allant
du pop rock à la variété.

Concert offert par la Ville

➤ 04 50 42 63 29 - culturel@ville-gex.fr

Ciné plein air Le Chat Potté 2 (2022)

Samedi 10 août, 21h30

Camping municipal Les Genêts

Séance offerte par la Ville

➤ 04 50 42 63 29 - culturel@ville-gex.fr

Don du sang de l'EFS

Lundi 12 août, 15h-19h

Espace Perdtemps

Par l'Amicale des Donneurs de sang de Gex

➤ *Les donateurs peuvent prendre rendez-vous via le site :*
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Ciné plein air Barbie (2023)

Vendredi 23 août, 21h

Espace Perdtemps

Séance offerte par la Ville

➤ 04 50 42 63 29 - culturel@ville-gex.fr

ETAT civil

Bienvenue à

Noah FARNY	19.04.2024	Mia PECHOUX	16.05.2024
Aidan FERNANDES		Clarisse VINCENT	17.05.2024
TAVARES DA COSTA	02.05.2024	Maxime CHARBONNIER	
Cléa LEROUX	05.05.2024	FRITZ	21.05.2024
Léon LOISEL NEBOUT	06.05.2024	Joy MOULENE CALARD	23.05.2024
Eva FREIRE DOS REIS	11.05.2024	Matéo TOMAS	25.05.2024
Azzad BOUDABBAN	12.05.2024		

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Angélique FORTIN et Yannick FUENTES	04.05.2024
Clémence PRESCHÉZ et Emmanuel LE POUL	18.05.2024
Justine TORQUEMADA et Aurélien PAQUEREAU	31.05.2024
Marie GAUDILLIER et Sohaib DIAFI	01.06.2024
Agathe MAISONNEUVE et Luc BREUGNON	07.06.2024
Océane RAYAPIN et Steve COCO	27.06.2024
Floriane MAUVOISIN et Jérémy BIVAUD	29.06.2024

Félicitations aux nouveaux pacsés

Lauriane HANSSLER et Clément MAST	28.06.2024
Alice BON et Bastien HRZINA	29.06.2024

Condoléances aux familles de

Yvette GUÉDON épouse DURÉ	30.04.2024
Carolina SARTOR veuve ANNIBALE	06.05.2024
Jeanne LOCATELLI veuve VINDRET	10.05.2024
René GENTIL	12.05.2024
Belaid MANSOURI	13.05.2024
Suzanne LEFEUVRE veuve JABOULAY	14.05.2024
Henri GENEUX	19.05.2024
Patrice COLNOT	22.05.2024
Tiago ALBERT	25.05.2024
Pascale PAPAIL divorcée AVRAIN	07.06.2024
Marie LAZZARINI divorcée PERROT	09.06.2024
Chantal DUBUISSON épouse BUTTIGIEG	10.06.2024
Jeanne TARROT veuve BROCHU	18.06.2024
Jannine BLANC veuve SIMOND	21.06.2024
Willy VAN CAUTER	29.06.2024

Estiv'Agex



Samedi 31 août, de 16h à 22h

Espace Perdtemps

La traditionnelle soirée événement Estiv'Agex sera de retour
pour clôturer en beauté le programme d'animations Gex fête
l'été 2024. Spectacle, Escape Game, concert, jeux enfants...

Participez à un concentré de bonne humeur et d'animations
estivales pour toute la famille. Le marché nocturne sera
installé dans la halle Perdtemps de 17h à 22h avec
de nombreux stands d'artisanat et alimentaires. Présence
de foodtrucks et buvette. Entrée libre.

➤ *Programme détaillé sur www.gex.fr*
04 50 42 63 29 - culturel@ville-gex.fr

Conseil municipal

Lundi 2 septembre, 18h30

Salle des fêtes

La séance est publique.

Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page YouTube de la ville.

Soirée de lancement de la saison culturelle 24/25



Vendredi 6 septembre, 19h

Salle des fêtes

Ouverte à tou(te)s

Réservation conseillée

La Ville organise pour la deuxième année consécutive une soirée de lancement de sa nouvelle saison culturelle. Ce nouveau format est l'occasion pour le service culturel de la Ville de présenter en détail les différents spectacles à venir et pour le public d'y rencontrer certains artistes.

La soirée sera rythmée par des interludes musicaux et clôturée autour du verre de l'amitié.

➤ **Réservations : 0450426329 – culturel@ville-gex.fr**

Gex Retromobiles

Samedi 7 et dimanche 8 septembre

07/09 : 11h-18h ; 08/09 : 9h-18h

Espace Perdtemps

Par l'association de véhicules d'époque du Pays de Gex (AVEPG)

Collectionneurs, amateurs ou simples curieux pourront profiter d'une journée entière dédiée à l'univers de l'automobile où l'espace Perdtemps sera le point de rassemblement de nombreux véhicules anciens avec diverses animations et tombola.

Stands de petite restauration et buvette

➤ **Entrée : 2 € - avepg@outlook.fr**

22^e Salon de l'Habitat

Du vendredi 13 au dimanche 15 septembre

13/09 : 11h30 – 20h ; 14/09 : 9h30 – 20h

15/09 : 9h30 – 18h

Espace Perdtemps

Organisé par Pays de Gex Promotion Animation De nombreux exposants représentant des grands domaines d'activité du bâtiment seront réunis au sein de la halle Perdtemps tout au long du week-end, l'occasion de découvrir et obtenir de nombreux conseils en immobilier, construction, rénovation, isolation, énergies renouvelables, aménagement intérieur, décoration...

Espace restauration

➤ **Entrée : 5 € valable pour les 3 jours - www.gexpo.fr**

04 50 42 35 45 – contact@gexpo.fr

Journées européennes du patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Informations à venir sur www.gex.fr

12^e Festival de jeux LudiDARX

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

21/09 : 11h-2h

22/09 : 10h-18h

Espace Perdtemps

Par l'association Les DARX Fantastiques

Le Festival LudiDARX fait son grand retour et propose au public un week-end entier dédié à l'univers des jeux.

Jeux de société, jeux de cartes, chasse au trésor, Escape Game, magie, loisirs créatifs, tournois... Petits et grands trouveront leur bonheur.

Présence de foodtrucks et stands de petite restauration.

Programme à venir.

➤ **Entrée libre**

www.darxfantastiques.fr

Vide-greniers

Dimanche 22 septembre, de 9h à 17h

Par l'association Chers Voisins

Zone d'activité du Pré Journans, impasse des Trembles

➤ **m.marino@recipro-cite.fr – 06.15.83.25.64**

Trio Moreau... à deux

Vendredi 27 septembre, 20h

Salle des fêtes

Dès 10 ans

Durée : 1h45

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

Gilles Vuilleumier, contrebassiste, multi-instrumentiste, à la fois rigoureux et imprévisible, peaufine les arrangements. Jean-Louis Moreau, auteur des chansons, nous entraîne, hors des modes, dans sa rue, dans son monde. Passant de la java au jazz manouche, du tango à la ballade, des accents bluesy ou swing à la musique des balkans, ces « frères de son » donnent à chaque chanson une couleur qui lui est propre en nous faisant profiter de leurs talents complices.

➤ **Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ /**

Passeport Culture Jeune : 5€

0450426329 – culturel@ville-gex.fr



À NOTER AUSSI !

Visites guidées de la Ville « Gex à travers les siècles »

Tous les mercredis de 10h30 à 12h, jusqu'au 28 août 2024

Point de rendez-vous : place Gambetta
Par l'Office de Tourisme du Pays de Gex

➤ **Infos & réservations : www.paysdegex-montsjura.com/agenda/visite-guidee-gex-a-travers-les-siecles**



Sam. 31
août

Estiv' 2024 Agex

Espace Perdtemps

16h00
22h00

Marché
nocturne

17h00 - 22h00

Escape Game

Concert

Spéctacle

Gex
fête l'été
2024

